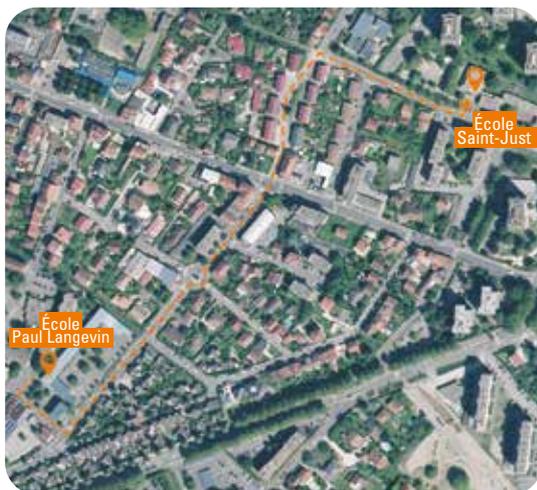


ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS PENDANT LES TRAVAUX

Pendant cette période, les enfants de l'école élémentaire (CP au CM2) seront accueillis dans les locaux de l'ancienne école Saint-Just au 13 rue le Corbusier.

Aucun changement n'est prévu pour l'accueil des élèves de l'École maternelle Paul Langevin.



HORAIRES

Afin de faciliter l'organisation des familles, les plages horaires des deux écoles seront décalées d'un quart d'heure pour l'accueil des élèves de l'élémentaire seulement.

ÉCOLE MATERNELLE : HORAIRES INCHANGÉS

Lundi	8 h 30 – 11 h 30	13 h 45 – 16 h
Mardi	8 h 30 – 11 h 30	13 h 45 – 16 h
Mercredi	8 h 30 – 11 h 30	
Jeudi	8 h 30 – 11 h 30	13 h 45 – 16 h
Vendredi	8 h 30 – 11 h 30	13 h 45 – 16 h

Les portes de l'école ouvriront à 8h20 le matin et à 13h35 l'après-midi, les enfants seront accueillis par les enseignants.

Un "dépose-minute" sera proposé de 8 h 10 à 8 h 15 afin de permettre aux parents qui le souhaitent, de déposer leur enfant en maternelle. Cet accueil est gratuit et les enfants seront pris en charge par l'équipe périscolaire. L'inscription est à faire en début d'année auprès du directeur du périscolaire.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (CP AU CM2)

Lundi	8 h 45 – 11 h 45	13 h 45 – 16 h
Mardi	8 h 45 – 11 h 45	13 h 45 – 16 h
Mercredi	8 h 45 – 11 h 45	
Jeudi	8 h 45 – 11 h 45	13 h 45 – 16 h
Vendredi	8 h 45 – 11 h 45	13 h 45 – 16 h

Les portes de l'école ouvriront à 8h35 le matin et 13h35 l'après-midi, les enfants sont accueillis par les enseignants.

Un "dépose minute" sera proposée le matin : les parents pourront déposer leur enfant entre 8h20 et 8h25 auprès de l'équipe périscolaire. Cet accueil est gratuit. L'inscription est à faire auprès du directeur périscolaire en début d'année.

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires fonctionnent selon les modalités habituelles.

Périscolaire du matin	À partir de 7 h 30, jusqu'au début des cours
Restauration scolaire	11 h 30-13 h 35 (maternelle) 11 h 45-13 h 35 (élémentaire)
Garderie du mercredi midi	Jusqu'à 12 h 15
Périscolaire du soir	16 h – 18 h <i>Maternelle : possibilité de venir reprendre son enfant à partir de 16 h 15.</i> <i>Élémentaire : à l'inscription, le parent choisit s'il reprend son enfant à 17 h, 17 h 30 ou quand il le souhaite, entre 17 h 30 et 18 h.</i>

L'inscription aux activités périscolaires se fait auprès du service Accueil Famille.

L'animatrice référente et la directrice du périscolaire sont disponibles jusqu'en juillet pour répondre aux questions des parents :

Directrice Sabrina Couvert : 07 84 09 40 68 - sabrina.couvert@saintmartindheres.fr

Animatrice référente Hajer Ben Fredj : hajer.ben-fredj@saintmartindheres.fr